



Stéphane BAVOIS

Michel BOUILLY

Nathalie BOUILLY MONTES

Cyril DESCHELLETTE

Eric DUCASSE

Esmeralda GONZALEZ

Jean-Claude MARCHÉ

Véronique MASANTE

Sylvaine MOUTON

Gilbert ORUEZABAL

Frédéric QUENNEPOIX

Xavier RONDEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

MISSION LOCALE DES GRAVES

Association régie par la loi de 1901

Siège Social : 28, Avenue Gustave Eiffel
33600 - PESSAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mérignac

21, Avenue Ariane
BP 20023 - 33702 Mérignac
Tél. 05 56 34 60 00
Fax. 05 56 13 05 11

Bordeaux

113, rue Fieffé
33800 Bordeaux
Tél. 05 56 91 78 63
Fax. 05 56 94 57 79

Bourg-sur-Gironde

5 bis, rue des Religieuses
33710 Bourg-sur-Gironde
Tél. 05 57 68 42 04
Fax. 05 57 68 42 04

Cestas

1 bis, Av. Baron Haussmann
33610 Cestas
Tél. 05 56 21 52 91
Fax. 05 56 21 52 96

Génissac

8, le Bourg
33420 Génissac
Tél. 05 57 24 87 21
Fax. 05 57 24 86 70

La Teste de Buch

10, rue Pierre Dignac
33260 La Teste de Buch
Tél. 05 56 66 77 04
Fax. 05 56 66 40 38

Email : mel@audial.fr
<http://www.audial.fr>





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

MISSION LOCALE DES GRAVES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 28, Avenue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « MISSION LOCALE DES GRAVES » tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mérignac, le 15 avril 2009

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUDIAL Expertise & Conseil
représenté par Eric DUCASSE

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	5 482	5 482		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	105 849	92 387	13 462	7 891
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	22		22	22
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL (I)	111 503	97 869	13 634	8 063
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				79
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	446		446	
Autres créances	368 646		368 646	288 101
Valeurs mobilières de placement	312 451		312 451	210 747
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 263		6 263	141 214
Charges constatées d'avance (3)	16 989		16 989	21 881
TOTAL (II)	704 794		704 794	662 022
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	816 297	97 869	718 428	670 085
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 138	43 138
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	214 996	212 855
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	43 501	2 141
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 808	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	304 443	258 134
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	115 937	109 321
TOTAL (III)	115 937	109 321
FONDS DEBIES		
Sur subventions de fonctionnement	9 120	17 725
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	9 120	17 725
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	501	10
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 308	43 538
Dettes fiscales et sociales	231 548	239 874
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		164
Autres dettes	13 570	1 320
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL (V)	288 927	284 905
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I à VI)	718 428	670 085
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	288 927	284 905
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	492	
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RESULTAT

Euros

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 479 318	1 424 889
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		55 858	33 949
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		1 360	2 436
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	1 536 536	1 461 274
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		208 010	241 659
Impôts, taxes et versements assimilés		93 657	98 579
Salaires et traitements		888 262	842 213
Charges sociales		310 337	312 796
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 922	14 248
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		6 616	15 145
Autres charges		2	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	1 511 806	1 524 640
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	24 729	- 63 366
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		10 099	3 889
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		449	6 933
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	10 548	10 823
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilés (5)		48	17
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	48	17
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	10 500	10 805
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	35 229	- 52 561

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RESULTAT

Euros

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		10	723
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	10	723
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		344	326
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	344	326
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 334	398
Impôts sur les bénéfices	(IX)		640
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 547 093	1 472 820
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	1 512 197	1 525 623
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		34 896	- 52 803
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		17 725	63 698
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		9 120	8 754
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		43 501	2 141
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature		74 207	72 397
Dons en nature			
TOTAL		74 207	72 397
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		74 207	72 397
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		74 207	72 397

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

[Code de commerce - article L123.13 - L123.14 - L123.17]
(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

III - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Dérogations aux prescriptions comptables

[Code de commerce - article L123.14]

Aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été appliquée.

Modifications dans la présentation des comptes annuels

[Code de commerce - article L123.17]

Aucune modification dans la présentation des comptes n'est intervenue.

Modifications dans les méthodes d'évaluation

[Code de commerce - article L123.17]

Aucune modification dans les méthodes d'évaluation n'est intervenue.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

IV - INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTE DE BILAN**Valeur brute**

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Concessions, Brevets, Licences

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 19]

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée dans l'exercice.

Immobilisations corporelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-1, 2 et 6]

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

Amortissement des immobilisations corporelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-1, 2 et 6]

Les éléments corporels immobilisés font l'objet d'un plan d'amortissement linéaire déterminé selon la durée et les conditions d'utilisation des biens.

Logiciels	Linéaire 1 an
Agencements et aménagements divers	Linéaire de 10 à 25 ans
Matériel de transport : mobylettes	Linéaire 2 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire de 2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire 10 ans

Créances

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-2]

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La dépréciation des créances est appréciée cas par cas en fonction des difficultés de recouvrement.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût d'achat.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2008, il existe une plus-value latente sur les placements financiers de 8.417 €.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

Provision pour indemnités retraite

Le Code du travail, les conventions collectives ou autres accords négociés donnent l'obligation à tous les employeurs de verser une indemnité de départ à la retraite.

Les sommes correspondantes ont été provisionnées dans les comptes au passif du bilan. Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Départ volontaire du salarié à 65 ans
- Taux d'actualisation 3 %
- Variation des salaires 2 %
- Méthode de calcul suivant la convention collective des missions locales
- Tables de mortalité issues des statistiques INSEE

L'indemnité totale à payer au 31.12.08 s'élève à 115.937 euros et la provision au titre de l'exercice 2008 est de 6.616 euros.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont valorisées en annexe page 13. Faute d'information, certaines contributions ont conservé une valeur identique à N-1.

Pour les mises à disposition suivante, nous n'avons obtenu aucune information chiffrée :

- mise à disposition d'un bureau par la Mairie de Talence (occupation à temps partiel)
- mise à disposition par le Pôle Emploi d'un agent à temps plein depuis 05/2008.

Rémunération des dirigeants

La mention de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants dans la présente annexe conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Droit Individuel à la Formation

Un accord de branche en date du 19/12/2007 est venu modifier les règles de calcul des heures de D.I.F.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par salarié s'élève à 2.698 heures au 31.12.2008.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6.589,96 € et correspondent à des travaux d'audit.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Euros

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
CONVENTION FIPJ 2006 Fonctionnement	272 077	8 971	8 971		
CONVENTION FIPJ 2007 Fonctionnement	63 587	8 754	8 754		
CONVENTION FIPJ 2008 Fonctionnement	59 404			9 120	9 120
Total	395 068	17 725	17 725	9 120	9 120

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

(1) Convention FIPJ :

Des conventions d'actions ont été signées en 2006 pour des réalisations en 2007 et 2008.

Des conventions d'actions ont été signées en 2007 pour des réalisations en 2008.

Des conventions d'actions ont été signées en 2008 pour des réalisations en 2009.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	43 138			43 138
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	212 855	2 141		214 996
Résultat de l'exercice	2 141	43 501	2 141	43 501
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		3 000	192	2 808

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
Autres créances		
40980000 AVOIR A RECEVOIR	47	445
43870000 PRODUITS A RECEVOIR	11 844	10 716
46870000 DIVERS - PROD. A RECEVOIR	30	
Total	11 921	11 161
Valeurs mobilières de placement		
50880000 INT COURUS S/VMP		627
Total		627
TOTAL GENERAL	11 921	11 788

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	9	10
Total	9	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 FOURN. FACT. NON PARVENUE	8 514	15 144
Total	8 514	15 144
Dettes fiscales et sociales		
42820000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	109 416	110 520
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	245	36
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	54 054	55 498
44860000 CHARGES A PAYER	20 698	23 785
Total	184 413	189 839
Autres dettes		
46860000 Divers - charges à payer	310	
Total	310	
TOTAL GENERAL	193 247	204 992

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
48600000 CHGES CONSTATEES D'AVANCE	7 869	6 232
48610000 CCA S/ACT° SPEC	9 120	15 649
TOTAL GENERAL	16 989	21 881

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Euros

31/12/2008	31/12/2007
------------	------------

Sur opérations de gestion			
67120000	PénaL.&Amend.Fisc.pénales	15	
67200000	CHARGES/EXER. ANTERIEURS	329	326
Total		344	326
TOTAL GENERAL		344	326

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Euros

31/12/2008	31/12/2007
------------	------------

Sur opérations de gestion			
77200000	PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	10	723
Total		10	723
TOTAL GENERAL		10	723

EFFECTIF MOYEN

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Total	31	0

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes



**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

**MISSION LOCALE DES GRAVES**

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 28, Avenue Gustave Eiffel
Capital : 33600 - PESSAC

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre Présidente ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Mérignac, le 15 avril 2009

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUDIAL Expertise & Conseil
représenté par Eric DUCASSE